

Mon mari est victime de plusieurs addictions

Par saskia421, le 04/08/2009 à 03:20

Bonjour,

Je suis mariée sous le régime de la communauté et je découvre après 12 ans de vie commune que mon mari est addict aux machines à sous (il va au casino 2 à 4 fois par semaine. Il gagne 5 500€ par mois et en perd 4 000 à 4 500 par mois au casiono.) Addict au porno (il en visionne tous les jours)

Il mange également toutes les deux heures.

Il refuse d'admettre qu'il a un problème et il est violent.

Puis-je demander une action de contrôle de ses dépenses?

Puis-je l'obliger à se faire soigner?

Par jeetendra, le 04/08/2009 à 11:03

bonjour, le mieux c'est de saisir le juge aux affaires familiales pour mise en péril des intérets du ménage, de la communauté (mariage), voyez avec un avocat, courage à vous, cordialement